



Arbois
JURA

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le 12/04/2023

ID : 039-213900137-20230327-D_23_07-AU



DECISION 07/23

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Objet : Acceptation d'un don

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 29 juin 2020 délégrant à Mme la Maire l'acceptation des dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges,

DECIDE

D'accepter le don suivant de M GAY François (24 rue de la Vouivre – 39300 CROTENAY) :

Une peinture de TEMPLEUX - peinture de 31,2 x 43,7 cm - sans cadre.

Arbois, le 27 mars 2023

La Maire,



Valérie DEPIERRE